

Abonnements : 2 fr. 50

La Région

DE CHARLEROI

Prix des annonces

Petites annonces : 0.30 la ligne
 Locales : 3 fr. la ligne —
 Nationales : 1 fr. 75 la ligne —
 Annonces judiciaires 1 fr. la ligne
 — Avis de décès 0 fr. 50 la ligne —
 Nécrolog. 2 fr. 50 la l.

La Guerre

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 1^{er} septembre soir, officiel :
 A l'Ouest, temps pluvieux, rien de particulier.
 A l'Est, en plusieurs endroits du front de la Duna, près de Smorgon et Baranovici, vive activité de combat.

Berlin, 2 septembre, 2 h. après-midi :
 Ouest

Front du prince Ruprecht. — Le fort combat d'artillerie contre le centre du front de Flandre a continué jour et nuit.
 Des engagements d'avant-postes nous furent favorables.

Près de St-Quentin et à l'Oise le feu a augmenté. Une sortie de reconnaissance à l'Ouest de La Fère nous permit de faire des prisonniers.

Front du Kronprinz. — Près d'Allemant et à l'Est de Soissons, au cours d'une forte reconnaissance, des pertes sanglantes furent infligées à l'ennemi et nous fîmes des prisonniers.

Sur la côte du Chemin-des-Dames, à la fin des combats à la ferme Hurtebise, une partie restreinte de notre première ligne resta aux mains des Français.

Devant Verdun le feu s'accrut vers le soir. Pendant la nuit il se ralentit.
 Le capitaine von Richtofen a remporté hier sa 60^e victoire aérienne.

Est

Front du prince Léopold de Bavière. — Le long de la Duna, près de Smorgon et Baranovici le feu s'est accru.

Au Sud-Est de Riga, près de Friedrichstadt et l'luxi, nos actions eurent du succès.

A l'Ouest de Luck une sortie de troupes d'assaut nous donna des prisonniers et du matériel.

Front de l'archiduc Joseph. — Entre le Pruth et la Suczava, feu d'artillerie et fusillades d'avant postes.

Front von Mackensen. — Dans les montagnes au Nord-Ouest de Focsani, les Roumains et les Russes cherchèrent à disputer à nos troupes le terrain conquis. D'acharnées contre-attaques de l'ennemi échouèrent avec fortes pertes dans nos lignes.

Front macédonien. — Près de Monastir, les Français attaquèrent avec de grandes forces.

Le long de la route vers Prilep, l'ennemi qui avait pénétré fut exterminé ou fait prisonnier, l'assaut sur le côté du chemin fut repoussé partout par les Bulgares.

Au Dobropolje, de nouvelles attaques des Serbes s'effondrèrent.

AUTRICHE

Vienne, 1^{er} septembre :

Est

Au Nord-Ouest de Focsani, des troupes allemandes ont enlevé à l'ennemi encore une position sur une hauteur tenacement défendue. Près d'Husiattyn et Tarnopol des commandos de chasse russes furent repoussés.

Front italien

Hier avant-midi, aucun grand combat n'eut lieu à l'Isongo. Après-midi, la bataille se ralluma de nouveau en de nombreux endroits entre Tolmein et le Wippach.

Au Nord de Kal, près de Madoni et Britof, de fortes attaques italiennes furent repoussées.

Comme les jours précédents, le Monte San Gabriele fut encore une fois le théâtre d'une lutte acharnée.

Les assaillants, de beaucoup supérieur en nombre à nos braves troupes pénétrèrent du Nord et de l'Ouest. Le gros coup du combat fut donné sur la partie Nord de la Montagne.

Notre infanterie, au-dessus de tout éloges, fit à plusieurs reprises des contre-attaques et arrêta tous les assauts.

Près de Goerz et dans la vallée de la Wipach, après de violentes rafales d'artillerie, l'ennemi fit plusieurs sorties qui furent nettement repoussées. A l'Est de Goerz, nos troupes prirent un morceau de tranchée italiennes et amenèrent 6 officiers, 140 hommes et 4 mitrailleuses.

Trieste fut de nouveau attaqué par des aviateurs italiens.

Le palais épiscopal a été endommagé.

FRANCE

Paris, 31 août. — Officiel de 3 heures :
 A l'Est de Cerny, une patrouille ennemie qui tentait d'aborder nos lignes a été repoussée par nos feux. Activité réciproque de l'artillerie sur les deux rives de la Meuse. En Alsace, un coup de main ennemi au Sud de l'Hartmannswillerkopf a complètement échoué. Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, 31 août. — Officiel de 11 heures :
 Aucune action d'infanterie au cours de la journée. La lutte d'artillerie a été assez vive dans la région de Cerny et sur la rive droite de la Meuse, au Nord de la côte 344.

ANGLETERRE

Londres, 31 août, après-midi
 Le temps est encore incertain. Pendant la nuit l'ennemi canonna vivement nos positions avancées.

Au Nord d'Arleux-en-Gohelle, il tenta ce matin une sortie contre notre ligne, mais fut complètement repoussé.

RUSSIE

Pétrograd, 30 août. — Officiel :
 Sur le front à l'Ouest dans la direction de Vilna, la fusillade est devenue plus violente.

Sur le front en Roumanie, dans la région située au Sud de Radautz, le 28 août au soir, l'ennemi a attaqué nos positions établies près de Sotchaja ; il a été repoussé par nos fusillades et le feu de nos mitrailleuses.

Au Sud de Burla, nos éclaireurs ont exécuté des opérations de reconnaissance qui nous ont valu une dizaine de prisonniers.

Dans la région d'Ocna, au sud de Grozesci, l'ennemi a plusieurs fois attaqué nos positions ; il a été chaque fois repoussé. Dans la région de Kedz-Vasarhely, au nord ouest de Soveja, une attaque ennemie a aussi été repoussée. Dans la direction de Focsani, le 28 août au soir, l'ennemi a attaqué nos positions établies dans la région située à l'est d'Iresti ; nos troupes ont été forcées de se replier.

Le 29 août, au cours de la bataille livrée près d'Iresu, la plus grosse partie des effectifs de deux régiments qui occupaient une tranchée dans ce secteur du front, a abandonné ses positions et s'est retirée vers le Nord. L'un de ses régiments a été dispersé. Des mesures ont été prises pour rétablir la situation. La bataille continue.

Sur le front du Caucase, dans la direction de Pendjevin, nos troupes se sont emparées de deux villages situés au Sud-Est de Zeribar et ont fait des prisonniers.

ITALIE

Rome, 31 août. — Pendant la journée d'hier, nous avons combattu sur le plateau de Bainsizza et sur le Carso pour consolider la possession de certaines hauteurs et pour l'amélioration de nos lignes. Nous remportâmes des avantages sur les versants nord du Monte San Gabriele et dans la vallée de Brestovizza. Surmontant la résistance acharnée de l'ennemi, nous amenâmes 635 prisonniers, dont 12 officiers, ainsi que 5 mitrailleuses.

Sans se laisser arrêter par le feu très violent des batteries de défense, nos aviateurs bombardèrent avec succès les installations de chemin de fer dans la région de Tolmein et le terrain derrière le front ennemi sur le Carso.

Dans la vallée de Ledro, la nuit du 30 août, un détachement ennemi pénétra dans un de nos postes. Il se retira ensuite en emmenant quelques-uns de nos hommes, mais fut bientôt rattrapé par un de nos patrouilles qui délivra nos soldats et fit prisonniers plusieurs hommes de détachement autrichien.

Guerre maritime

Berlin, 31 août, officiel. — Un de nos sous-marins, commandé par le lieutenant-capitaine Rose et opérant sur la côte occidentale de l'Angleterre, a encore coulé sept vapeurs représentant un total de 48,000 tonnes de jauge. Dans le nombre, il y avait : les vapeurs armés anglais « Athenic », 12,234 tonnes, chargé de blé et probablement aussi de bétail ; « Benifast », 3,799 t., « Kemmers », 3,919 t., « Durange », 3,008 t., « Transporter », 3,799 t., « Verdi », 7,120 t., ainsi que deux très grands quatre-mâts, torpillés au milieu d'un convoi puissamment protégé.

ECHOS

De la frontière ouest, 31 août. — Le « Telegraf » mande ce qui suit :

Le « Times » apprend de Jassy que, contrairement à des informations antérieures, la Chambre roumaine a adopté à une grande majorité le projet de loi de réforme agraire.

Berne, 31 août. — Le « Petit Parisien » mande de Madrid :

Le Conseil des ministres, sous la présidence du roi, a discuté hier des réformes d'ordres politique, juridique et social.

Le gouvernement propose de supprimer aussitôt que possible l'état de siège. Entretiens en élaboration un programme ministériel qui, après rétablissement des garanties constitutionnelles et avant la signature du décret au sujet de la dissolution des Chambres, sera présenté au public.

Le gouvernement n'a nullement l'intention d'exclure quel que soit de la collaboration à la Chambre et s'adressera à tous les hommes politiques sans distinction de parti.

Le roi retourne aujourd'hui à Santander.

On mande officiellement :

La grève des métallurgistes est terminée.

Les nouvelles venant des Asturies sont également favorables.

St-Petersbourg, 31 août. — Agence télégraphique : Une ordonnance du gouvernement provisoire arrête que les femmes sont admises aux fonctions de l'Etat aux mêmes conditions que les hommes.

Paris, 1^{er} septembre. — Havas :

Malvy a remis à Ribot sa démission comme ministre de l'Intérieur. Malvy rappelle dans sa demande le refus de Ribot il y a quelques mois d'accepter sa démission, qu'il avait donnée à la suite d'attaques injustifiées, pour ne pas affaiblir l'union indispensable de tous les citoyens.

Malvy déclare pour terminer que sa conscience est tranquille, qu'il reste un patriote sincère et républicain inébranlable et qu'il a avec lui dans sa retraite l'approbation de tous les honnêtes gens.

La Haye, 1^{er} septembre. — Le « Daily Telegraph » mande de Milan :

Un accord complet est survenu entre les gouvernements alliés au sujet de la réponse à la note papale.

Elle sera remise dans quelques semaines seulement, car on veut attendre le retour du cardinal Gaspari, qui a pris un petit congé.

La réponse parviendra au Vatican par la même voie dont s'est servi le Pape.

LE PAPE ET LA PAIX

Réponse des Etats-Unis

Amsterdam, 31 août :
 Voici le texte de la note des Etats-Unis adressée au Pape en réponse à la sienne :

A S. S. Benoît XV.

Ayant pris connaissance de votre note adressée aux belligérants le 1^{er} août, M. le Président des Etats-Unis me charge de vous faire la réponse suivante :

Quiconque ne ferme pas les yeux à la lumière et dans l'âme de cette formidable guerre n'a pas émoussé les sentiments d'humanité, a dû être forcément touché par les accents de V. S., par l'élévation et la force des sentiments nobles et humanitaires qu'elle exprime dans sa note.

Le monde entier a dû souhaiter ardemment de nous voir nous engager dans le chemin de la paix que vous nous montrez avec une si profonde conviction. Neanmoins, ce serait de notre part une faute de nous y engager s'il devait ne pas aboutir au terminus que vous nous montrez.

Il nous faut, pour vous répondre, nous baser sur une appréciation rigoureuse des faits et sur rien d'autre. Ce n'est pas simplement un armistice que nous demandons à conclure, mais une paix durable et définitive : il ne faut pas que des horreurs comme celles que nous vivons en ce moment puissent se renouveler et il s'agit de réfléchir mûrement et de sang froid aux moyens de nous en assurer.

Or, V. S. propose, en ordre principal, le retour au statu quo ante bellum, l'amnistie générale, le désarmement et la reconnaissance par les nations du principe de la décision arbitrale. Vous proposez la liberté des mers.

En ce qui concerne les exigences territoriales de la France et de l'Italie, la question complexe des Balkans et le rétablissement du royaume de Pologne, vous demandez que ces questions fassent l'objet de négociations de paix auxquelles présiderait l'esprit le plus conciliant possible et où l'on tiendrait le compte qu'il convient des aspirations des peuples intéressés au point de vue politique et à celui des affinités de race.

Il est évident qu'aucun des articles de ce programme n'a la moindre chance de réalisation si le rétablissement du « statu quo ante » ne fournit pas au préalable une base solide et satisfaisante aux discussions. Notre but, en faisant cette guerre, est d'affranchir les nations de l'oppression violente exercée actuellement par une confédération militaire puissante, obéissant à un gouvernement irresponsable qui, ayant conçu dans le mystère le plan d'une agression qui devait soumettre le monde à son pouvoir, l'a fait exécuter au mépris des traités les plus sacrés, des règles traditionnelles et des principes du Droit international.

D'un gouvernement qui, ayant choisi l'heure où il déclencherait la guerre, a brusquement porté ses coups sans admettre le frein d'aucune loi ou d'aucun sentiment de pitié ; qui, a inondé tout un continent de sang humain, non pas seulement de sang de soldats, mais de sang aussi de femmes et d'enfants inoffensifs privés de ressources et de protection : d'un gouvernement enfin qui, depuis dans son espoir mais non vaincu, se dit aujourd'hui ennemi des quatre cinquièmes de l'humanité.

Cette puissance n'est pas le peuple allemand, mais l'impitoyable gouvernement qui conduit ce peuple.

Ce n'est pas notre affaire de savoir comment ce peuple en est arrivé à accepter d'être gouverné comme il l'est, ni de juger la complaisance qu'il met à servir les buts de ceux qui le dominent.

Mais il est de notre devoir de prendre des mesures pour que le sort du monde ne soit pas subordonné plus longtemps à l'exercice d'une pareille autorité. Traiter avec elle en vue d'établir la paix, conformément aux propositions de V. S., serait en quelque sorte concourir au renforcement de cette autorité, et ainsi devrait-on en arriver à créer une ligue des peuples pour faire pièce au peuple allemand qui est l'instrument de ce pouvoir.

Nous verrions notamment ceci, à savoir que la Russie régénérée serait de nouveau exposée aux intrigues, aux immixtions hypocrites et multiples de l'Allemagne, celle-ci ne devant pas tarder, pour instaurer une contre-révolution, à mettre en œuvre toutes les influences néfastes auxquelles son gouvernement a habitué le monde. Peut-on songer à établir la paix sur le renforcement de pareil pouvoir et sur la parole d'honneur qu'un pareil gouvernement intercalerait dans un traité ?

Les hommes d'Etat qui ont une responsabilité ne sont pas sans s'apercevoir aujourd'hui — s'ils n'en étaient déjà pas convaincus depuis longtemps — qu'une paix sérieuse ne peut s'appuyer sur des bases politiques et économiques qui engendreraient des privilèges pour les uns, qui affaibliraient ou même paralysaient la vie des autres ou qui équivalaient à un châtiment infligé à titre de représailles ou à un préjudice causé de propos délibéré.

Les agissements du gouvernement allemand ont porté un très grave préjudice au peuple américain. Celui-ci ne demande pas de représailles contre le peuple allemand, qui a lui-même beaucoup souffert d'une guerre qu'il n'a pas voulue ; mais le peuple américain estime que la paix doit reposer sur les droits des peuples, ces droits des peuples passant avant les droits des gouvernements, et nous entendons par là les droits de tous les peuples, grands et petits, faibles ou forts.

Leurs droits égaux doivent s'exercer en pleine sécurité sous le contrôle de gouvernements autonomes, tous les peuples devant pouvoir participer librement, à des conditions convenables, au trafic mondial. Cette théorie, cela va sans dire, s'applique au peuple allemand comme à tous les autres, à la condition qu'il admette l'égalité des droits de tous et qu'il ne cherche à exercer aucune prédominance.

Où bien la paix reposera sur la bonne foi de tous les peuples qui voudront y souscrire, ou bien, d'une part, sur la parole d'un gouvernement ambigü et rancunier et, d'autre part, sur les engagements d'un groupe de peuples libres. C'est là comme la pierre de touche de toute la question et c'est sous ce double aspect que nous devons l'examiner.

Le monde entier, c'est-à-dire tous les peuples auxquels on permet de connaître la vérité, savent quel est le but élevé qu'en participant à la guerre actuelle les Etats-Unis poursuivent, et il n'est des lors pas nécessaire d'y insister. Nous ne cherchons aucun avantage matériel.

Nous estimons que les intolérables violations du droit auxquelles la force violente et brutale du gouvernement allemand s'est livrée appellent des réparations, mais nous ne croyons pas qu'elles doivent se faire au détriment de la souveraineté du peuple allemand. Lui faire tort sous prétexte de représailles, vouloir morceler des Etats et édicter des réglementations égoïstes pour le bloquer économiquement ne nous apparaît pas chose opportune.

A agir de cette manière, nous aboutirions à faire plus de mal que de bien et ce n'est point dans de pareilles théories que se peuvent découvrir les bases d'une paix durable et permanente, celles-ci devant elles-mêmes reposer sur le droit et les justes exigences économiques de l'humanité toute entière.

Or, nous ne pouvons pas voir dans la parole des chefs actuels de l'Allemagne la garantie qu'il faudrait pour assurer pareille paix, sauf que cette parole soit l'exacte reflet des intentions et de la volonté du peuple allemand et qu'elle soit formulée de telle manière qu'aucun des autres peuples du monde n'ait de motif de la suspecter.

Sans cette garantie-là, il n'est ni individu ni peuple qui puissent avoir la moindre foi en des accords secrets ou autres, visant le désarmement, le remplacement de la force brutale par des réglementations arbitraires et le rétablissement des petits Etats et c'est dire que de pareils accords ne peuvent se faire avec le gouvernement allemand actuel.

C'est pourquoi nous devons attendre que les grands peuples des grandes puissances centrales nous fassent connaître leurs intentions. Dieu fasse qu'ils ne tardent pas et que le jour luisse bientôt où la confiance des peuples en la parole de tous les Etats étant revenue, nous puissions envisager la possibilité d'une paix basée sur des accords réciproques.

(S) ROBERT LANSING,
 Sous-secrétaire d'Etat des Etats-Unis
 de l'Amérique du Nord.

Francfort-sur-le-Main, 1^{er} septembre. — La « Gazette de Francfort » écrit :

— D'après la note de M. Wilson au Pape, le but de la guerre est de libérer le monde de la menace du pouvoir allemand, c'est-à-dire du gouvernement allemand, qu'il ne faut point confondre avec le peuple allemand.

On retrouve une fois de plus dans cette phrase la calomnie qui consiste à dire que l'Allemagne a déclenché la guerre sur le monde par soif de pouvoir. Les chefs de l'Entente ne laissent jamais passer une occasion de faire pénétrer ce honteux mensonge dans le cerveau de leurs peuples.

Or, précisément, il résulte des déclarations tout récemment faites devant le tribunal de Pétrograd par des généraux russes que ce sont eux qui ont librement voulu la mobilisation au mois de juillet 1914 et que, malgré tous les efforts faits par l'Empereur Guillaume pour maintenir la paix, ils ont refusé d'exécuter l'ordre de démobilisation générale qui eût empêché la guerre combinée contre l'Allemagne d'éclater. On peut dès maintenant endosser à l'Entente elle-même d'avoir jusqu'aujourd'hui falsifié l'histoire.

Cologne, 1^{er} septembre. — De la « Gazette populaire de Cologne » :

— La réponse de M. Wilson n'est qu'un pitoyable artifice. Cet homme, qui affichait vers la nouvelle

année la prétention d'être le fondateur de la paix et dans lequel une grande partie du monde et l'Amérique elle-même voyaient le Président de la Paix, sonne aujourd'hui la plus sauvage fanfare de guerre.

Lui qui avait proclamé le principe d'une paix sans victoire, pour luit avec une haine tenace la complète défaite de son ennemi, bien que les opérations de guerre n'aient pas donné jusqu'ici la moindre raison de croire que les Puissances centrales puissent être réduites à merci.

Où bien la nation américaine est hostile à la note du Pape et a soif d'une guerre sauvage, ou bien M. Wilson se moque des sentiments de la partie de la nation américaine qui ne veut pas d'un pouvoir public fondé sur la force des armes et à qui il se révèle comme le pire autocrate du monde, plus avide de pouvoir encore que ne l'était l'ancien tsar de Russie.

Berlin, 1^{er} septembre. — De la «Gazette de Voss» : — M. Wilson ne sait probablement rien encore des déclarations faites par les généraux Suchoninof et Jannuschewitsch en ce qui regarde les préliminaires de la guerre. S'ils les avait connues, il aurait sans doute et à tout le moins modifié sa tactique.

Du «Berliner Tageblatt» : — M. Wilson pose comme condition préalable à l'ouverture de pourparlers de paix la démocratisation de l'Allemagne. Nous la désirons aussi, mais nous la considérons comme une affaire intérieure à laquelle les étrangers n'ont rien à voir.

Du «Lokal Anzeiger» : — Tous les mensonges de Wilson apparaissent en pleine évidence si l'on oppose à la phrase de sa note relative à la liberté qu'il réclame pour les peuples de décider eux-mêmes de leur sort le désir qu'a précisément le peuple allemand de se laisser gouverner par son gouvernement.

Londres, 30 août. — Le «Daily Mail» écrit : — M. Wilson réitère l'expression de ses anciennes convictions mais en faisant ressortir avec, dans la forme, une politesse louable, que si le vœu qu'émet le Pape en faveur du rétablissement du statu quo se réalisait, l'Allemagne serait à même de renouveler d'ici quelques années la tentative qu'elle a faite d'établir sa domination sur le monde.

Une Plaie

Aux accapareurs, aux malhonnêtes négociants, aux spéculateurs de toute sorte, qui pressurent leurs compatriotes par leurs infâmes procédés, par leur immonde «auri sacra fames» ; à la liste déjà longue de ces mauvais citoyens, vient s'ajouter celui que des confrères dénomment le baron Zeep, le savonnier clandestin.

Ce trafiquant a sa place toute indiquée dans la catégorie des individus infâmes que notre pauvre pays supporte par nécessité.

Malgré la chasse incessante qui lui est faite, le savonnier clandestin continue son industrie malsaine.

Faisant fi des arrêtés, se moquant pas mal des conséquences qui peuvent surgir, le savonnier fraudeur fabrique sans relâche, tripe sans répit.

Le mal ne serait peut-être pas bien grand, si les nécessités de leur odieux trafic ne les amenait à priver la collectivité de matières de haute nécessité, telles la graisse et le beurre.

Des raccolleurs à leur solde, visitent les boucheries, les fermes et s'emparent sans s'inquiéter des prix formidables des articles, de toute la graisse, de tout le beurre qu'ils rencontrent.

Il n'est pas rare, à l'heure actuelle, de voir offrir jusqu'à trente-cinq francs d'un kilogramme de graisse, trente et trente deux francs d'un kilo de beurre !

En présence de ces considérations, il n'y a plus lieu de s'étonner de voir la graisse disparaître totalement du commerce, de voir les fermiers montrer de la répugnance à remettre leur beurre aux Commissions beurrières !

Les savonniers clandestins retirent de leur commerce malhonnête, des bénéfices considérables, si on en juge par leur ardeur à concurrencer, par leurs menées pour enlever à leurs confrères le monopole des matières nécessaires à la fabrication du savon.

Voici d'ailleurs quelques renseignements qui en diront plus long que des commentaires :

Il entre dans la fabrication du savon dit de toilette, 50 p. c. de matières grasses, de la soude caustique, du talc, du colorant, du parfum.

Au temps où les matières grasses — la graisse — coûtaient dix-huit ou vingt francs, le «Buk» quarante-six francs, le kilogramme de savon revenait aux environs de dix francs quatre-vingts, et la boule de cent grammes se vendait, en gros, un franc quatre-vingts.

Il en résultait un bénéfice pour le fabricant de sept à huit francs par kilogramme. Un savonnier clandestin ordinaire pressait onze à douze cents boules chaque jour, ce qui représentait un bénéfice de huit à neuf cents francs par journée de travail !

A l'heure présente, les matières premières ont atteint des cotes exorbitantes, mais le savonnier d'occasion a augmenté le prix de la pièce, pas de beaucoup — quarante centimes — mais il a diminué son poids de

quinze à vingt grammes, ce qui représente une augmentation réelle de soixante-quinze centimes.

Le bénéfice est moindre, sans doute, mais il est certain que l'industriel marron ne court pas les risques d'être pincé, sans gagner la forte somme.

Il appartient au public, d'ailleurs, de faire cesser cette situation ; voici comment :

On admettra aisément que le produit qu'on vend à bas prix est de qualité inférieure à celui qui est étiqueté à un prix plus élevé.

Il suffirait donc de refuser sans merci les produits qui sont offerts, sans égards pour la forme, la teinte ou l'odeur qui ne sont que factices d'ailleurs, et de résister aux sollicitations des «représentants» qui trouvent leur métier fort agréable parce que facile et lucratif.

En procédant ainsi, on supprimerait du même coup une industrie malhonnête et on reverrait bientôt les délicieuses mottes de beurre dont nous sommes depuis si longtemps privés.

R. VERTVAL

AVIS

De nouvelles instructions de l'inspection d'étape reçues aujourd'hui, permettent jusqu'à nouvel ordre l'accès de l'arrondissement de Mons sans permis de circulation.

Il va sans dire que pour toutes les personnes soumises au contrôle la permission de voyage du Meldeamt est toujours de rigueur.

DER KREISCHEF.

Charleroi, 3 septembre 1918.



Bijouterie-Orfèvrerie-Horlogerie
Henri FONTAINE, rue du Collège, 17.
Maison de confiance

Ce soir, à 6 h. 1/2, dernière du drame lyrique «LA HIEUCHEUSE» à Concor dia.

Comment économiser du gaz ? — Le «Tijd» recommande à ses lecteurs le moyen suivant, qui permet de réaliser une économie d'eau moins 25 % dans la consommation du gaz d'éclairage. On fore dix à douze trous dans un petit morceau de fer blanc, grand assez pour recouvrir l'orifice supérieur du verre de lampe, et l'on règle l'accès du gaz au moyen du robinet.

Les lecteurs pourront se rendre compte après quelques essais, si le nombre de trous pratiqués convient et si les trous sont eux-mêmes assez grands pour obtenir un tirage convenable. En faisant usage de ce petit écran, le bec brûlera à une intensité normale tout en n'ouvrant le robinet qu'à moitié, à peu près. Conséquence directe : une économie appréciable dans la consommation.

Transports par eau. — Bruxelles-Charleroi-Namur-Liège. Charleroi-La Louvière. et vice-versa.

Agence centrale : 22, rue de l'Industrie, Charleroi ; Bruxelles, 66, Quai de Marie-mont ; La Louvière, 77, rue de Belle-Vue.

REGINA-BAR. — A 5 h. : 9^h GALA.

Pour éviter un accident. — Chaque jour, entre onze heures et midi, tout contre l'arrêt fixe de St Antoine sur la ligne des tramways Charleroi-Jumet, un voyageur saute à bas de la voiture alors que le convoi est lancé à toute vitesse.

Grâce à une certaine agilité qu'on ne peut lui contester, il s'en est tiré, jusqu'ici, sans mal, mais en ira-t-il toujours de même.

Pourquoi cet acrobate-amateur d'un nouveau genre ne réclame-t-il pas l'arrêt facultatif qui se trouve à six ou huit mètres de sa porte ?

Faudra-t-il qu'un contrôleur de la société lui signifie un de ces jours que les règlements sont faits pour être respectés, fussent même ceux des tramways.

Aux Variétés. — Aujourd'hui lundi, soirée : Véronique, opéra-comique

Maladies de la Bouche et des Dents
Paul Barré
Chirurgien-Dentiste
R. Laboratoire, 12, Charleroi
Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 9 à 12 et de 2 à 5 h. Le dimanche de 9 à 12 h.

Fortifiant Cusenier, Oxygénée, Schiedam.
VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Un fœtus. — Le fontainier Richard Gaston, au pont de la Prison, a découvert, hier matin, à 6 heures, un fœtus flottant sur l'eau.

C'était un enfant du sexe masculin, ayant au moins 6 à 7 mois de gestation.

Il est très bien constitué ; il paraît avoir séjourné peu de temps dans l'eau ; on suppose un jour ou deux tout au plus.

Il mesure environ de 30 à 35 centimètres et ne porte aucune trace de coups.

On croit que l'avortement de cet enfant s'est fait dans la nuit précédente.

Le cadavre a été transporté à la morgue par les soins de la police.

CONNAISSEURS. Les Bibles Artois sont toujours et resteront les meilleures.

EN L'HONNEUR DE CHARLEROI

Une touchante manifestation de sympathie a eu lieu, le 19 août, au sein de l'Assemblée mensuelle de la Fédération des Ligues de Propriétaires du Bassin de Charleroi, en faveur de la Ligue de Charleroi.

Il s'agissait de se prononcer sur une proposition tendant à consacrer une séance de l'Assemblée fédérale en commémoration de la nomination du Comité définitif, dans laquelle seraient choisis les candidats des deux sections de la Ville.

Spontanément les délégués des organismes affiliés se sont prononcés à l'unanimité et ont promis d'assister à cette solennelle assemblée avec leur bureau administratif ; chaque Ligue sera largement représentée à la cérémonie du 16 septembre, à la salle Dorsimont, place du Sud.

C'est la première fois que la Fédération se livre à une manifestation extérieure, et c'est aussi la première fois que les institutions organiques de l'arrondissement de Charleroi ont l'occasion de témoigner leur considération et leur sympathie envers la Ligue de Charleroi.

Nous sommes heureux de signaler cet exemple de franche cordialité et nous espérons qu'il portera des fruits heureux tant pour la Société charloisienne que pour la place prépondérante qu'elle est appelée à occuper au centre des populations laborieuses. C'est également une dette que contracte Charleroi vis-à-vis des groupes affiliés.

Quelque programme de cette réunion ne soit pas encore arrêté, nous ne commettons aucune indiscretion en avançant la probabilité d'une causerie conférence qui y serait donnée par une des autorités les plus en vue du mouvement propagandiste qui a poussé à l'éclosion des groupes propriétaires et locataires dans les neuf provinces.

Mais, chut ! n'en disons pas de trop et attendons que les graves commissions se soient prononcées sur la journée de gala du 16 septembre prochain.

Alors, nous serons moins réservés.

Decem Musical

Comme l'an dernier, le Decem organisera pendant la saison d'hiver 1917-1918 six concerts de musique de chambre ; ils se donneront à partir du 30 septembre, le dernier dimanche de chaque mois.

Le ténor Paul Goffin chantera à la première séance.

Les œuvres choisies parmi les auteurs classiques et modernes et le concours de solistes de haute valeur, feront de ces séances un véritable foyer intellectuel et artistique. Aussi, nous osons espérer que, comme par le passé, le public encouragera nos efforts en assistant nombreux à nos auditions.

La cotisation pour les membres permanents est fixée comme suit : (elle s'entend pour les membres d'une même famille habitant sous le même toit.)

1 personne frs 7.50, 2 pers. 12.50, 3 pers. 15.00, 4 pers. 17.50, 5 pers. et plus 20.00.

Les adhésions sont reçues chez les marchands de musique et 10, rue du Dauphin. Le Decem.



Aux 100.000 blouses, Charleroi, Viaduc
Grand choix de blouses et jupes.

Dampremy. — Au Ravitaillement. — Les marchandises ci-dessous seront mises en vente cette semaine : Siro, 300 gr. pour 0.48 c. ; biscuits 2 pour 0.90 ; sel, 500 gr. pour 0.15 c. ; crêpes à volonté, 1.80 ; café, 90 gr. pour 0.45. Il y aura également du poisson : plies, aiglefin et cabillauds.

Vol audacieux. — Profitant que Henri Bultot, de la rue Paul Janson, se trouvait à son travail samedi de la journée, on s'est introduit dans son domicile à l'aide de fausses clefs et on a volé une somme de 35 francs dans le tiroir d'un meuble qui se trouvait à l'étage.

Mont-sur-Marchienne. — Au ravitaillement. Aujourd'hui lundi distribution de fromage aux cartes d'une bouchée à raison de 100 gr. pour 55 cent.

Bijouterie - Orfèvrerie - Horlogerie
HENRI FONTAINE, 17, rue du Collège, Charleroi
Maison de confiance

Marchienne-au-Pont. — Le contrôle. — Il aura lieu le samedi 8 septembre prochain. Les opérations commenceront à 9 h. 30 en la salle des séances.

Monceau-sur-Sambre. — Au Ravitaillement. — Pendant le cours de cette semaine, on délivrera du Café à raison de 120 gr. par bouchée pour 0.90 ; du savon en brique à raison de 50 gr. pour 0.16 ; des biscuits, 2 pour 0.96 et du pudding à volonté.

Aux Variétés. — Aujourd'hui lundi, soirée : Véronique, opéra comique.

Ransart. — Le Cercle wallon «Les Verdasses» de Ransart dont les succès ne se comptent plus, organise pour le 30 septembre courant, une brillante soirée appelée au plus grand succès étant donné le choix des pièces :

«Pus vis pu sot» comédie en un acte de Rainchon et l'inénarrable vaudeville en 3 actes, «Au train d'piège», de Van Cutsem et Rainchon.

La salle de la Maison du Peuple (Bols), sera encore trop petite le 30 septembre.

Gilly. — Œuvre des Mouroissins. — Quelques jours nous séparent encore de la matinée de bienfaisance organisée par le Cercle «L'Avenir» au profit de l'Œuvre des Mouroissins sous la présidence d'honneur de M^{me} F. Ligny.

Outre, «L'Escamoteur» interprété par les membres du Cercle, M. R. Delatre nous présentera quelques morceaux de son répertoire, tels que : «La Chantre de la Faure», «Chant hindou», etc.

La mise en scène est effectuée par M. Doudlet de l'Eclat Théâtre, inutile de dire qu'elle sera très soignée.

Ne nous avançons pas trop en disant que la salle de Mme veuve J. Frère Pierard, sera trop petite pour contenir les spectateurs dimanche 9 courant.

LE FRELUQUET.

Gosselies. — Ligue de défense. — Le noyau de la Ligue de défense de l'intérêt public est formé. Une dizaine de personnes ont assuré leur concours. Nous faisons un pressant appel au public pour qu'il adhère en grand nombre à cette œuvre de solidarité appelée à produire les meilleurs résultats.

Pour y arriver, il ne faut pas s'en tenir à une adhésion de forme. Il faut agir.

Nous savons parfaitement que la majeure partie de la population est d'accord pour admettre la grande nécessité d'un groupement de défense, mais on attend — c'est un tort — que le comité tienne de son activité, pour se rallier effectivement à l'œuvre entreprise.

Afin d'éviter tout retard, nous conseillons aux chefs de famille, de se mettre en rapport avec M. Camille Daubresse, 159, chaussée de Fleurus, qui se chargera de leur démontrer l'urgence et la nécessité de se grouper pour la défense des intérêts de tous, menacés par la rapacité des éhontés accapareurs et le mépris des organismes de guerre locaux.

M. Daubresse se tient à la disposition de tous ceux qui ressentent le besoin de se lier et donnera tous les renseignements utiles sur la marche à suivre pour atteindre sans retard d'utiles résultats.

Goutroux. — Ligue de défense. — Une ligue de défense de l'intérêt public s'est constituée à Goutroux. Son comité se compose de MM. Stronckenn J. B., président ; Watillon Sylvain, vice-président ; Thimant Anatole, lili, secrétaire ; Dujardin Félix, Tilmant Anatole et Pilot Joseph, membres rapporteurs.

Nous comptons pouvoir donner sous peu des renseignements complémentaires sur cette ligue.

Fontaine-l'Évêque. — Justice de Paix. — La 3^e audience extraordinaire a vu défiler à nouveau une soixantaine de maraudeurs qui ont été condamnés à des amendes diverses suivant la gravité des cas, et voilà tout un tas de gens pourvus d'un casier judiciaire qui les empêchera éventuellement de bénéficier de la condamnation conditionnelle et qui malgré tout constitue une fierté.

Ceux qui affrontent la correctionnelle, et l'on a vite franchi le pas qui conduit d'une juridiction à l'autre, courent le risque d'écopier de quelques mois de prison.

Nous recommandons à tous de prendre patience, c'est le meilleur conseil que nous puissions donner.

Pommes de terre. — Voilà près de trois semaines qu'aucune distribution n'en a été faite et c'est là n'est pas sans causer un certain malaise, ni quelque inquiétude, parmi notre population.

Diabie ! Est-ce que la mauvaise plaisanterie de l'an dernier, recommencerait déjà ? Ce serait un peu tôt.

Soupe populaire. — La fabrication de la soupe populaire, est en baisse ; et de nombreux clients, ont donné leur démission. Cette expérience — très intéressante nous le voulons bien — n'en aura pas moins coûté la forte somme à la caisse communale.

Mais enfin que voulez vous ? Quand les Comités supérieurs le décident, les Comités locaux n'ont plus qu'à s'incliner. Quant aux mirifiques avantages promis aux clients ils se sont réduits — comme partout bien entendu — à bien peu de chose.

Ventes de poissons. — Une innovation originale, mais dont nous augurons le plus grand bien, est celle qui annoncera les ventes de poissons.

A chaque arrivage, les sirènes du charbonnage et de la Fontalnoise, feront entendre leur voix puissante pour annoncer à la population que, trente minutes après qu'elles en auront donné le signal, la vente commencera.

On ne pourra pas ainsi faire le reproche — fondé ou non — que les ventes n'étaient annoncées qu'après que certains étaient servis, et naturellement la belle marchandise enlevée.

Distribution de farine. — Il serait, paraît-il, question d'établir les locaux de distribution de farine au cercle catholique.

Nous ne pouvons qu'applaudir à cette idée, le nouveau local étant mieux au centre de l'agglomération. Emettons le vœu, que l'on profite de l'occasion pour changer également le jour de la distribution, nos ménagères désirant en règle générale, procéder à la panification un autre jour que le samedi.

Cartes de graisse truquées. — Grand bruit dans le Landerneau, au sujet de cartes de graisse, sur lesquelles les quantités distribuées sont fortement majorées. Des distributions de 200 grammes sont portées pour 800 etc., etc. Comme toujours, l'imagination populaire aidant, il s'agirait de rien moins, que de wagons entiers, de lard et saindoux disparus, pour Dieu sait quelle destination !

Il paraîtrait que le tout se réduit à une simple erreur matérielle ; un scribe quelconque, ayant inscrit les données sur une carte contraire !!!

En tout cas, une explication officielle claire et précise, empêcherait une légende de se créer.

Police des mœurs. — Bien qu'aucune volaille de notre ville ne soit hébergée dans le célèbre parc à poules, l'intervention communale de Fontaine-l'Évêque se chiffre par près de 650 francs dans les frais d'entretien d'août de l'hospitaller établissement.

On se demande comment les communes qui n'ont aucune pensionnaire, sont obligées d'intervenir dans le coût de la criblure destinée aux volailles en question ?

Et avec ça les œufs continuent à être d'un cher !

Urinoir de l'église Saint-Vaast. — J'ai vu pour ma part, une balne corse, au si gracieux et esthétique urinoir qui orne notre église d'en haut, et n'aurait de cesse, que lorsque j'aurais vu disparaître ce monument qui est mon cauchemar.

J'ai voulu, malgré mon aversion, y pénétrer hier. Impossible : une dizaine de... choses m'en ont empêché.

Allons, Monsieur l'Echevin des travaux, un bon mouvement et un bon coup de pioche, cela vaudrait mieux pour la salubrité de ce quartier.

Dans le Centre

La Louvière. — Vol. — Des voleurs se sont introduits dans la remise de M. Riche et Augustin, habitant les Fonds Gaillards, dans la nuit du 29 au 30 août. Ils y ont dérobé 300 k. de pommes de terre que M. Richelet venait de rentrer des champs.

La police enquête.

Accident. — Aujourd'hui, avant-midi, en manœuvrant des wagons, le nommé Strybol A., habitant le hameau du Hocquet, a été coupé en deux après une chute. La mort fut instantanée. Il laisse une veuve avec enfants.

La Hestre. — Charité. — Nous apprenons que le Cercle Artistique « Suzette », Président M. G. Briart, donnera prochainement, dans la salle de la Maison du Peuple, une superbe fête de charité.

Au programme, deux pièces du répertoire moderne : « Mademoiselle Josette, ma femme », de Pierre Gavault, et « L'écran brisé », de Henry Bordeaux.

Mlle Vassart, soprano, et M. Wastel, baryton, chanteront quelques beaux morceaux.

Ce sera un régal artistique que tous les amateurs apprécieront et qui rapportera quelques jolis deniers aux œuvres pour lesquelles il est organisé.

Haine-St-Pierre. — Incendie. — Un violent incendie s'est déclaré mercredi dans une maison sise au pont Brogniez. Il se déclara vers 10 heures du soir. Le vent qui soufflait en tempête eut tôt fait de communiquer le feu à l'habitation voisine. Deux heures après il ne restait que des murs calcinés.

Chapelle. — Charité. — Dimanche 23 septembre, le cercle « Art et Dévotion », donnera une fête dans la salle « Minchu », au profit d'œuvres de bienfaisance.

Figureront au programme « La fille du paysan », drame en 5 actes de D'Ennery et Bourgeois, et « Par là... par là... », comédie en un acte de Dufourmentel.

Des intermèdes variés seront donnés également par quelques artistes amateurs.

Pour nos Invalides Malades

C'est donc dimanche 9 septembre, à 4 h. 1/2, dans la salle des fêtes Concordia que le Cercle Elisabeth, de notre ville, inaugure sa saison théâtrale par la représentation d'une comédie amusante de Labiche : « Un Chapeau de paille d'Italie ».

Comme intermèdes nous aurons le plaisir d'entendre Mlle E. Quercy du Théâtre Lyrique de Paris et M. A. Druet, le ténor bien connu.

Un orchestre symphonique de 25 musiciens, sous la direction de M. Jules Rassart, rehaussera l'éclat de cette brillante manifestation de charité en exécutant un programme de nature à contenter les plus difficiles.

Tous les jours de la semaine, location de 3 à 6 h. Eldé.

Conseils communaux

MARCHIENNE-AU-PONT

Séance du 31 août 1917

Elle est ouverte, à 5 h. 25, par M. le Bourgmestre Bernard, qui fait son entrée dans la salle, alors que les deux échevins et dix conseillers sont en place, ainsi que le soussigné, confortablement assis à une table placée à son intention. Cette délicatesse à l'égard de la Presse n'a pas encore été rencontrée par « La Région », pas même à Charleroi. « Marchienne for ever ! »

La parole est donnée à M. le Secrétaire qui lit le procès-verbal de la dernière assemblée, lequel est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

1. Hôpital. Legs Lefèvre. Remplai des capitaux. Rapporteur M. Fesler. — Adopté à l'unanimité.

2. Société coopérative provinciale. Garantie de bonne fin de gestion. — M. le Bourgmestre invite le Conseil à garantir la bonne fin des opérations de cette société. Le Conseil donne sa garantie. MM. Wachtel et Bauwens votent non et MM. Deguelle et Gomez s'abstiennent parce qu'il n'y a pas de contrôles.

3. Fabrication de l'église du Centre. Comptes de 1916. Rapporteur M. Van der Meulen. — Le Conseil émet un avis favorable sur l'adoption de ce compte par unanimité d'abstention, hormis le vote affirmatif de M. le Bourgmestre.

4. Budget de l'église du Centre pour 1918. Rapporteur M. Biaine. — Le Conseil émet un avis favorable par 2 oui, 1 non et 10 abstentions.

5 et 6. Taxe sur pavage et sur raccordement. — Burne.

7. Vie chère. — Indemnité au personnel. — M. le Bourgmestre soumet la proposition suivante accordant une allocation de 150 francs aux fonctionnaires masculins dont les appointements ne sont pas supérieurs à 3600 francs et une allocation de 100 francs à tous les fonctionnaires féminins dont les appointements ne dépassent pas 2400 francs.

En dehors de cette allocation, la femme et les enfants (de moins de 14 ans) des fonctionnaires reçoivent une somme mensuelle avec effet rétroactif au 1^{er} juillet de fr. 7.50 pour les premières et de fr. 5.00 pour les seconds.

8. Au concierge, une allocation de 100 frs ; aux agents auxiliaires une allocation de 50 frs ; aux ouvriers du service des eaux, des travaux, aux fossyeurs, etc., une augmentation de salaire de 20 %.

M. André, échevin de l'instruction, demande qu'il soit accordé un salaire de 3 francs par jour de travail aux institutrices gardiennes.

M. le conseiller Bauwens trouve que l'augmentation de 20 % aux ouvriers n'est pas suffisante, il propose 40 %.

Tout en mettant le Conseil en garde par ces paroles : « Ce n'est pas notre argent, nous vivons d'impôts, ne l'oublions pas ! » M. Daumerie, Echevin des Travaux, propose d'accorder aux épouses des ouvriers ainsi qu'à leurs enfants la même allocation qu'aux épouses et enfants des fonctionnaires.

Mise aux voix, la proposition du Bourgmestre, augmentée de celles de MM. André et Daumerie, est adoptée à l'unanimité, sauf deux abstentions (MM. Fesler et Bauwens).

Il est toutefois entendu : 1° Que les fonctionnaires ne partent pas double, exemple : Homme et femme dans

Le 20 Septembre

Ouverture de - Cours de :

Ecole BERLITZ

18, Rue du Pont-Neuf

CHARLEROI

Placement gratuit
des élèves

L'enseignement, n'ont droit qu'à une seule allocation ; 2° Que ces allocations et augmentations ne sont accordées que jusqu'au 31 décembre prochain.

A la nouvelle année, si la vie est plus chère, encore, le Conseil verra à augmenter ses largesses.

A 6 h. 40 la séance publique est terminée. A huis-clos sont nommées : Institutrices Mmes Navez et Lefèvre ; instituteur M. Bottriaux. JEF C.

BOUFFIOLUX

Séance du 18 août 1917

Présents : MM. Hermant, bourgmestre ; Dethon et Nassaux Almé, échevins ; Léon Crame, Auguste Mousset, François Willame, Gustave Mahaux, Frédéric Nassaux, Quinet Geoffroid, conseillers et Piérard, secrétaire.

1^{er} objet : Conduite d'eau de la rue des Soldats. — Cet objet avait déjà figuré à l'ordre du jour d'une séance au début de l'année et avait donné lieu à un vote favorable en vue de l'établissement d'une conduite d'eau. Le projet adopté alors fut modifié par l'autorité supérieure et renvoyé à l'administration communale avec des instructions du personnel voyer.

Le nouveau projet vient d'être de nouveau adopté. Il comporte une dépense de 4.147 fr. 28. Les travaux seront exécutés à frais communs avec la ville de Châtelet, la rue des Soldats constituant la limite entre les territoires des deux communes.

2^e objet : Centimes additionnels. — Dans sa séance du 9 juin dernier, le conseil avait approuvé la perception de 70 centimes additionnels sur la patente des exploitants agricoles indépendamment des 70 centimes alloués à cette patente, comme taxe ordinaire.

3^e objet : Prix de location des terrains réquisitionnés pour la culture communale. — Le Conseil renvoie cet objet pour être statué à une séance ultérieure.

4^e objet. — Garantie aux souscripteurs du Comité de secours et d'alimentation du Hainaut. — Le Conseil admet le but visé dans la circulaire du Comité provincial et décide de garantir la bonne fin de l'entreprise aux souscripteurs des nouvelles actions émises par ce comité.

Courrier des Théâtres

Edon-Théâtre -- Charleroi

Nous voudrions parler du « Marquis de Priola », dont la dernière a lieu aujourd'hui, mais nous préférons citer quelques lignes, parues en 1912 dans la « Gazette de Huy » :

« Le Marquis de Priola » évoquera souvent le souvenir de la trop courte saison de comédie dont nous a gratifié M. R. Plays. La conception que M. Richard Plays s'est faite de Priola est, à notre avis, la meilleure ; que d'études, que de travail, que d'observation pour arriver à un tel degré de perfection. Nous doutons que cette interprétation magistrale de Priola puisse être dépassée. »

Beaucoup seront de l'avis de notre confrère. La preuve, voyez le plan de location, il vous édifiera.

THESPIES.

SPECTACLES DE LA SEMAINE

Lundi 3, soirée : Le Marquis de Priola (redemandé).

Matinée, bureau 3 h., rideau 4 h. précises.

Soirée, bureau 7 h. ; rideau 8 h. précises.

Trains dans toutes les directions.

La location est ouverte à l'Edon le lundi, jeudi, samedi, de 11 à 1 h. et de 3 à 6 h.

Le dimanche, de 11 à 1 h. et pendant les représentations.

Bibliographie

La rédaction de la « Revue Générale des applications industrielles » n'a rien négligé afin de rendre le n° d'août aussi intéressant que possible ; il abonde en articles de puissant intérêt, dus à la plume de nos meilleurs techniciens. En voici le sommaire :

Les transformateurs statiques par L. Chenoy. — L'éclairage par le benzol par G. Hoyaux. — Poteau en béton armé à « coquilles » par L. Debrier. — Expression du moment fléchissant maximum dans le calcul des ponts-routiers par F. Bourgeois.

L'abonnement annuel fr. 6.00 ; le numéro 75 cent. Editeur, A. Biéleveld, 66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, Bruxelles.

ARMAND LAZARD, agent de change, 24, rue du Grand-Central, Charleroi. — Achat et vente de titres — Paiement de coupons.

Graines sélectionnées

FERNIERS, CULTIVATEURS, MARAÎCHERS, GRAINIERES, COMITÉS DE RAVITAILLEMENT

Demandez les prix du

COMPTOIR OPTIMA

100, chaussée de Dielaghem, Jette-les-Bruxelles
Maison placée sous contrôle des laboratoires de l'Etat
QUALITÉ — BON MARCHÉ 4077

STÉNOGRAPHIE

par la méthode **Meyerson**

de l'Institut National de Sténographie de Bruxelles.

La méthode LA PLUS SIMPLE

LA PLUS FACILE

celle qui permet LA PLUS GRANDE VITESSE.

Celle qui s'applique facilement aux Langues étrangères.

Chronique de la Charité

Pour retrouver bague avec pierre violette	1.25
Léon Bultot, actuellement 64, rue de l'Ange, Marcinelle	0.50
Jeu de balle, Marchienne-Est	0.50
Un groupe d'ouvriers mineurs	2.—
Des clients assis de la soupe	0.50
Cercle l'« Eveil »	2.50
Merci, E. V.	2.50
Franciscus, le roi des pêcheurs, ne reculant devant aucun défi	12.50
Deux pêcheurs de la Société des Cusses	12.50
Après une chanson chantée par Ernest Quibrille, ex-ténor de l'Opéra de Landerneau	10.—
Après une chanson par Mlle Fe nande Pâques, au Café Babusio, collecte par Ant. Abels	2.—
Après une chanson du camarade Henri Vanholder chez Emile Frère, rue Charles Dupret	4.30
Café Octave André, place de la Prison, collecte faite après un tour d'adresse par M. Francis-cus	0.92
Une collecte faite dimanche dernier chez Léon Maudua, après une chanson du camarade Michaux, après la lutte au jeu de balle entre Michaux et Panichet	3.75
Clus Sportif Marchienne	0.25
Les Amis du Progrès	0.50
A. Le maître, Courcelles	1.25
Pour les bienfaits de la « Région »	1.—
Cercle Artistique et Littéraire de Chatelleneau	1.25
Delchambre, Farciennes	0.50
Léon de Malines	0.50
Club du Pavillon	0.50
Mlle Frisa	0.50
Boul'Club du Velodrome	2.—
Après un pari réglé, les « Ronches » en sortie au Grand Hôtel	10.—
Concours chez Léon Piret	3.50
Collecte au Cercle dramatique « La Charité » de Couillet, après quelques chansons	3.—
Après une chanson par H. Van Holder, au Café Michaux, rue Charles Dupret	2.50
J. Meert, E/V	0.50
Boul'Club Marchiennois	25.—
Cercle dramatique du Rocfiau	5.—
Anonyme	3.75



Jeu de bouloir

MONTIGNY-NEUVILLE. — Ce fut un nouveau succès que le match amical du vendredi 24 août chez Mme veuve Frère Schoy, place de la Neuville, 22.

Ce local se prête admirablement aux rencontres de ce genre et celle-ci fut remarquable encore. Nous donnerons des noms lors de la revanche qui est fixée au vendredi 7 septembre prochain (Attentions les cistses !)

Pour la circonstance, quatre parties de Charleroi sont engagées et les pronostics les plus sérieux circulent de toutes parts.

Une chanson d'un talentueux amateur fut très appréciée par l'assemblée qui manifesta sa satisfaction en réservant à la collecte le plus bel accueil. Elle a produit 5 francs pour les pauvres.

Nous rappelons aux retardataires habituels le concours par tirage du 16 septembre. Les inscriptions affluent et qu'ils ne perdent pas de vue qu'elles sont limitées.

A. VENDREDI.

Ateliers de Trazegnies

Société Anonyme à Trazegnies

MM. les actionnaires sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le mardi 11 septembre 1917, à 3 heures de relevée, au siège social, à Trazegnies, dans les bureaux de la Société.

Ordre du jour :

1. Rapports des Administrateurs et Commissaire ;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 juin 1917 ;
3. Décharge à donner à MM. les Administrateurs et Commissaire ;
4. Nominations statutaires.

MM. les Actionnaires qui désirent assister à l'assemblée générale sont priés de se conformer à l'article 23 des statuts.

Le dépôt des titres peut s'effectuer au Siège Social ou à la Banque Centrale de la Sambre, à Charleroi. 1050

BOUCHONS

Je paie plus que partout ailleurs pour vieux et neufs

Adressez vous en confiance

8, rue de Beaumont, Charleroi

(Près de la Prison) 4084

Diabète, Albuminurie

Maladies des reins, matrice, ovaires, vessie, prostate, (eczéma), foie, maladies urinaires et secrètes, pertes récentes ou anciennes pour les deux sexes, difficultés et douleurs en urinant, prostates, rétrécissement, impuissance, constipation, hémorroïdes, anémie, toux asthme, rhumatisme, névralgies.

Guérison complète par extraits de plantes.

D^r DAMMAN, 76, rue du Trône, Bruxelles

Cons. de 10 à 1 h. Traitement surtout par correspondance. Pour cela envoyer descript. détaillée de la maladie. Réponse gratuite.

LE CANCER

des seins, face, lèvres, etc., inexorable lorsqu'il est opéré par le couteau, est guéri par la pâte coagulante de l'Institut du Cancer, à Hal. Prouvé par nombreuses adresses de personnes guéries à Charleroi et environs, envoyées grat.

- Le Flau "Le Cornet" - est un réconfortant.



MORT aux punaises, cafards, rats, fourmis. Destruction garantie, 27 ans de travail. Expert : Désiré DERONCO, r. de la Lorraine, 36, Marchienne. 1500

Arts du dessin

Leçons particulières de dessin et de peinture

Initiation rapide — Méthode scientifique par professeur diplômé de l'Etat 1874

S'adresser : 1, Avenue Gilliaux

le vendredi de 1 à 2 h. et le samedi de 9 à 11 h.

Bouches et Matériel Complet

pour 48

Coups Populaires

et Restaurants Economiques

Buanderies étamées pour lessiver

QUINAUX

MONTAGNE, 70, CHARLEROI

Agents régionaux

sont demandés

pour les cantons de

Châtelet, Thuin, Beaumont, Senefte et Fosses.

Travail facile ne nécessitant ni abandon d'emploi ni connaissances spéciales. Pas de cautionnement. Honorabilité parfaite exigée.

Ecrire bureau du journal sous les initiales A. L. 20. 957

LA MOKAPHILE

Remplace

le

CAFÉ

Dans toutes 1482

les bonnes épiceries.

Cantine à Louer

en face sortie usine Couillet. Belle situation

S'adr. O. Volral rue Usine, Couillet

Emploi supplémentaire vacant

Institution sérieuse accepterait, dans régions industrielles, la collaboration de messieurs instruits et influents, tels Messieurs les professeurs, instituteurs et fonctionnaires. Rien à vendre, bonne rétribution. Ecrire à Monsieur de Smet, 148, boulevard Anschoot, 148, à Bruxelles. 640

Offres et demandes d'emploi

On dem. une serv., 25 à 30 ans. p. M^r et Demoiselles. S'adresser chez Horace Heine, arrêt du tram des Ecoles, à Montigny s/S. 1501

On dem. une jeune fille au cour. de la cuis. Inut. se prés. sans bonnes références. S'adr. Lambiotte, ingénieur, directeur-gérant, à Avelais. 1480

On demande jeune homme de 15 à 16 ans pour faire courses. Se présenter avec parents, 22, rue de l'Industrie, Charleroi. 1561

On demande bonne servante. Adr. Région. 1528

On demande un jeune apprenti ajusteur, de 15 à 16 ans, de préférence environs de Chatelineau. S'adr. rue St Eloi, 26, à Chatelineau. 1576

Vve âgée mûr, très bonne ménag. ay^t bons certifi., dem. pl. chez pers. seul. Pr. adr. Rég. 1571

Brasserie demande camionneur de 18 à 30 ans, sachant conduire chevaux. S'adr. Région. 1570

SERVANTE est demandée pour dame seule 8, rue du Conseil Jumez (St Antoine). S'y présenter. 1555

On demande très propre servante pour loger sachant bien laver et repasser. 20 fr. p^r mois, bon ne nourriture. S'adresser 16, r. d'Assaut, Charleroi. 1565

On demande bon coiffeur, s'adresser pour conditions, rue Neuve, 2, Charleroi. 1566

On demande pour la campagne, environs de Charleroi, domestique sachant jardiner et femme sachant traire et soigner bétail. Adr. Région. 1552

Ventes et Locations

Belles chambres à louer à vendre 325 fr. Prendre adresse bur. du journal. 1518

A vendre, pour cause de décès, beau matériel moderne et complet d'imprimerie à l'état neuf. S'adr. A. Rocmans, rue de Châtelet, 265, Couillet. 710

A louer, 1^{er} décembre, bel. mais. double, 5 piécs. r. de ch., eau, gaz, él. magasin 180 m², propre à tout com. gros et détail, convenant petite industr., entrepreneurs, négoc., etc. 18, Hauché s. Couillet. 1513

Appart. 2 places à louer: gaz (chauffage et éclair.). S'adr. 80, rue Grand Central, Charleroi. 1467

Jolie chambre garnie à louer p^r p^r seule dans maison fermée. Prendre adresse bureau J. 1503

M^r cherche chambre garnie dans une bonne maison fermée. Ecrire Région. 1577

Partie de maison fermée, garnie à louer, 128, route de Mont-sur-Marchienne, Marchienne. 1564

On dés. louer ou ach. maison de campagne avec grand jardin potager à M^r s/Marchienne ou Marchienne - Haies, près tram. Ecr. A. A. Région. 1580

A vendre à Mont-sur-Marchienne jolie petite maison bourgeoise avec jardin, sise près l'Eglise. Conditions très avantageuses. Adresser demandes P. H. 809 région. 1583

Fourrures en tous genres

RÉPARATIONS & TRANSFORMATIONS

Lucie WEIS - Rue Turenne, 68 CHARLEROI 1581

MÉNAGÈRES ! Faites votre lavage à L'Eau Verger

qui est spécialement préparée pour la lessive et le blanchissage du linge, remplace tous les savons avec une grande économie.

EN VENTE PARTOUT. L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER

Seul fabricant

R. Pirmez-Henry, Fontaine-Valmont 1512

Meubles d'occasion

Coiffes-forts et bureaux à vendre

59, rue des Tanneurs, Bruxelles 1599

Fabrique de cigarettes

And. Thonyaret-Coppin

8, rue de l'Enseignement, Monceau-s-S. (5 min. arrêt Marchienne-Etat)

DISPONIBLE :

Cigarettes Maryland et Bout or

Tabac coupé

Tabac à priser

en paquets. 441

Ecole de Coupe - Atelier de couture

Méthode perfectionnée. Cours complet en 10 mois. Spécialité confection costumes tailleurs, toilettes, mariages, deuil, etc. - Pour tenn. rue de Marchienne, 39 (A la Boule d'Or). 1265

Pour fournitures pour la PHOTO

pour Peintres et Artistes

A LA BOULE ROUGE

8, rue de l'Industrie

DEMANDEZ PRIX COURANT

Sels comestibles

ET INDUSTRIELS

Maison principale à Zwolle (Hollande)

Arrivages réguliers par bateaux

DEPOTS : Liège, Tournai, Gand, Charleroi

Ecr. J.-G. DAMMAN senior

84 90 quai de Marlemont 32 Bruxelles

On dem. agents offrant des gar. sér. d'honorabilité et de capacité à la CAISSE PATRONALE, C^{ie} d'ass. accid., vie, incendie et hypoth. 57, rue de la Régence, Bruxelles. 12

Eaux Minérales 10.000 bt 1/1 eau min. «Benedict» fr. 0.35 p. bout. verre compris 10.000 bouchons croûton. 10 000 bout. 1/1 verre vert. A solder, 27, av. Voltaire, 27, Bruxell. 1573

SACHETS

PARCHEMIN

PARCHEMINÉ

On cher. d'occasion ballons et div. appareils de gymnastique, ainsi qu'une raquette de tennis. Faire offres avec détails sous C. R. O. bureau Région. 852

Papiers, Cartons

DEVIS-LALINU, 10, Rue de Marchienne, CHARLEROI

Achat

vieux papiers,

et cartonnages

On cher. d'occasion ballons et div. appareils de gymnastique, ainsi qu'une raquette de tennis. Faire offres avec détails sous C. R. O. bureau Région. 852

Le n Haulot, Chatelineau

PRODUITS ALIMENTAIRES

Agent général de la Manufacture "LE BLÉ D'OR"

81, rue du Jardinier, à Bruxelles 1139

Amidon en poudre LE BLÉ D'OR

— Produits féculents

Le Blé d'Or

Pudding Powder Le Blé d'Or

Agent à Liège : PIRSON, 19, rue des Chartreux, Grivegnée.

Agent à Anvers : Arsène ROLAND, 32, rue de la Liberté, Anvers.

Papiers, Cartons, Sachets Florian BOLLE

TOUT ARTICLE POUR EMBALLAGE

— ACHAT DE VIEUX PAPIERS —

16, rue Desandrouins, Charleroi. 1561



CAPITAUX

à placer sur bons gages et pour construire

Remboursables par Annuités ou Assurance-Vie

Crédit Mutuel Hypothécaire

Société Anonyme - Capital : 2.000.000 de Francs

BRUXELLES - 25, Rue Léopold, 25 - BRUXELLES

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

TALC 1^{re} qualité

8000 kil. disponible

Pharmacie Commerciale, Charleroi, Pont de Sambre, 3 119

Le Docteur

L. de Ponthière

Spécialiste, à Charleroi

Reçoit provisoirement, rue de Louvral, 40, à Châtelet, le lundi, mercredi et vendredi, de 10 à 12 h. et de 2 à 4 h. 1361

Docteur -- POLE

Spécialiste des maladies de l'estomac

Agueurs, tiraillements, crampes, renvois, brûlants, Oppressions, palpitations, digestions difficiles, Maux de tête, constipation, idées noires, névralgies, Maladies internes Maladies de la peau Rayons X - Analyses - Electricité médicale CHARLEROI, 3, rue de Montignies. Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h.

Institut Polytechnique

112, BOULEVARD DE LA SAUVENIÈRE, 112

LIEGE (FONDÉ EN 1889)

subsidé par le Gouvernement Provincial

depuis 1892 jusqu'en 1914 inclus

ÉTUDES D'INGÉNIEUR EN 3 ANS 1255

Sections de Mécanique et électricité, chimie, métal

lurgie, sucrerie. Références concernant le placement d'élevés. Réouverture des cours le mardi 4 septemb.

Prêts Hypothécaires

sur terrains, bâtiments construits ou à construire - Premier et second rang. - S'adresser à M. LEJUNE, 19, rue Léon Bernus, à Charleroi. Importants et nombreux capitaux disponibles. 50

LEVURE

Exigez partout la vraie, la plus ancienne marque, meilleure que la levure. La

POUDRE "ÉCLAIR"

en sachet ROUGE. Refusez les imitations, souvent dangereuses. P. HANCART, fabric. à Forest. 697

AMIDON EN POUDRE

PAX

Le Rêve des Ménagères

RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS :

LUCIEN MANIET

HEPPIGNIES

GOSSELIES

Boucherie Communale

ON DEMANDE DE SUITE :

1^{er} Matériel d'occasion à louer ou à vendre.

2^{er} Carçons bouchers bien au courant.

S'adresser 11, chaussée de Fleurus.

POUR VOS ACHATS DE BIJOUX

ET VOS RÉPARATIONS :

adressez vous en toute confiance à la Maison

Albert REMACLE-GOUTHIERE

HORLOGERIE-BIJOUTERIE

Rue Grand Central, 81, CHARLEROI 656

Avis. - BOUCHONS

Voulez-vous obtenir le plus haut prix ? Adressez

vous OMNIA, 23, rue de France, Charleroi, 3 fr.

plus cher que partout ailleurs. 1467

Je me rends à domicile

Fumez les cigarettes



Adonis

Beut cr

La Haye

Extra-longue

Monsieur

Bouts cr et liège

Arnica

Genre fran

899

Fabr. 28, rue du Canal, Bruxelles

Le sieur Victor Houze, de Thirimont, informe le public qu'il ne reconnaîtra pas les dettes que sa femme, née Blanche Carpin, a pu ou pourrait contracter, celle-ci ayant quitté le domicile conjugal. 1484

Protégez vos chaussures

AVEC LES PROTECTEURS

"HIGH-LIFE"

Vous ferez une économie de 50 %

Souples - Éléphants - Economiques

En vente 2.75 la garniture

partout la garniture

Agent régional : E. Manderlier, Jumez

150

A VENDRE

Deux bons chiens Malinois, gardiens défenseurs 1^{er} ordre, ne recule pour rien. A. CORNET, dressur, rue Turenne, 26, Charleroi. 1504

Bijouterie - Orfèvrerie - Horlogerie

Fernand Bertrand

26, Rue de Marchienne, Charleroi

Achat de Bijoux Or, platine,

argent, vieux dentiers,

pièces précieuses.

MONTRES & RÉVEILS USAGÉS

Photo-Bijoux Miniature. - Le plus beau Souvenir. 150

Totte Milch et C^{ie}

Rue des Rivières Dampremy Pont du Carré

ENGRAIS

Sels de Potasse : KAINITE, HARTSALZ

Dosage garanti

Dépôt de sel de cuisine

Grands stocks disponibles

Gros Demi-gros Détail

Chocolats

2000 tablettes 100 gr. fr. 3/

200 boîtes 50 div. fr. 42.00

25 k^g couverture.

A solder, 72, rue de Brabant, 72, Bruxelles. 1575

VÉRITABLE TABAC

sans mélange

Roisin ou Harlebeke n. 2, la 1/2 livre fr. 4.00

Roisin ou Harlebeke n. 1, 4.5

Fleur de Roisin ou Harlebeke, 4.5

Semois ou Oboorg, 4.5

Tous nos tabacs sont garantis absolument

purs, sans mélange de matières étrangères.

Envoi franco en province.

L'UNIVERSELLE

9, Joseph Stevens, 9

(près de la place de la Chapelle) Bruxelles 1580

C. PESTIAUX éditeur, Charleroi